



## Table Ronde de Paris : Un Niger Renaissance, un peuple prospère

### Panel 1 Transformation du Monde rural Eau, Assainissement, hygiène : facteur de lutte contre la pauvreté

#### Discours

Mesdames et Messieurs,

L'approvisionnement en Eau potable des populations et l'amélioration de leur Assainissement de base revêtent un caractère vital dont il faut toujours se souvenir. Au Niger on dit souvent que « L'eau c'est la vie » et « l'eau souillée c'est la mort ».

Ce secteur est non seulement vital pour les populations, mais il concourt aussi à **l'amélioration de la santé** et au **développement en général**. C'est pourquoi, les Nations Unies lui ont consacré un Objectif de Développement Durable spécifique, à savoir l'ODD N°6.

C'est au niveau de l'hydraulique rurale que les besoins demeurent les plus grands, je rappelle que 80 % de la population du Niger vit en zone rurale avec un taux d'accès à l'eau de 45 %, en zone urbaine le taux de desserte est de 93 %. Les besoins de financement pour l'hydraulique rurale sont de l'ordre de 1800 milliards XOF à l'horizon 2030 contre 666 milliards XOF pour l'hydraulique urbaine.

Ce secteur ne manque pourtant pas d'atouts, et les acquis de ces dernières années constituent les bases sur lesquelles il faut s'appuyer pour relever les nombreux défis.

Permettez-moi d'illustrer mon propos par l'exemple de la réalisation d'une Mini Adduction d'Eau potable ( forage de 124 mètres profond et un château d'eau d'une distance de 1,5 km du forage ) dans la commune rurale de Tirmini dans la région de Zinder et plus spécifiquement dans le village de Toudou Agoua qui compte environ 6000 habitants.

Cette réalisation a fait naître un écosystème et des synergies autour du service public d'eau dans lequel intervient :

- **La commune** en tant que propriétaire des ouvrages et équipements et qui assure le plus souvent, via un délégataire privé, le service public de l'eau ;
- **Le délégataire** en charge de la gestion d'un ou plusieurs systèmes s'occupe des entretiens et de réparations ordinaires du système de pompage et de distribution ;
- **L'Association des Usagers du Service Public de l'Eau (AUSPE)** qui remplit une fonction essentielle d'arbitre entre l'exploitant et les usagers ;
- **La Structure d'Appui Conseil du Service Public de l'Eau (SAC/SPE)** qui assure un suivi technique et financier ;
- **Le Service déconcentré du Ministère de l'Hydraulique** qui contrôle la faisabilité technique et assure le contrôle de la qualité de l'eau ;
- Et enfin les **Usagers** qui achètent de l'eau au robinet.

Les efforts conjugués de tous ces acteurs ont abouti à :

1. Améliorer la qualité de vie des femmes soumises à la corvée de la collecte de l'eau ;
2. Renforcer le tissu organisationnel et sociétal du village et des villages environnants ;
3. Améliorer les conditions sanitaires des populations par l'adoption de bons comportements d'hygiène et d'assainissement par celles-ci et ainsi ;
4. Réduire les maladies liées au manque d'hygiène et surtout l'utilisation de l'eau stagnante de la mare ;
5. Augmenter la fréquentation des enfants à l'école et des jeunes filles par l'absence de la corvée de l'eau et la construction de latrines scolaires ;
6. Favoriser le développement d'une agriculture moderne.
7. Réduction des conflits locaux liés à l'accès et la gestion de l'eau

La disponibilité de l'eau de bonne qualité et de façon permanente constitue une avancée qualitative pour chaque village et sa transformation vers une urbanisation.

Elle a permis à accélérer la croissance économique par la création d'emplois, notamment

- **Les gérants des bornes fontaines** : qui sont au niveau du village et qui bénéficient de 10% de la recette sur le mètre cube d'eau vendue

- **Le délégué** recrute des jeunes maintenanciers des groupes électrogènes, les électromécaniciens et les plombiers. Sa part représente 40% du prix de mètre cube d'eau est vendu en moyenne à 500 F.
- **Le personnel recruté par SAC/SPE** pour le contrôle et la production des rapports pour le compte des communes. Il est payé à travers le compte Service Municipale Eau et Assainissement qui est géré par la commune.
- Dans les énergies renouvelables : En remplaçant les pompes à motricité humaine par des pompes à motricité solaire

Enfin, permettez-moi de conclure cette intervention en soulignant la pérennisation du système grâce à la maîtrise d'ouvrage par la commune, la gestion par un privé, le contrôle de la ressource par les instances déconcentrées, l'achat de l'eau par les usagers et la mise en place d'un Fond de Renouvellement et Extension (FRE) et d'un Fonds de Maintenance.

Coût de l'Investissement = 129 925 EUR  
Coût par habitant : 23 EUR

Les avancées réalisées sur le terrain démontrent clairement l'impact positif des efforts entrepris conjointement avec tous les acteurs concernés et ainsi encourageons la transformation du monde rurale par l'accès à l'eau et l'assainissement. L'Eau pour Tous!

Je vous remercie.

Eric Dietz.